

Fiche de Données de Sécurité

Indicia Production

ZA Les Alleux

22100 Dinan

Code ST4046 / ST4083
Produit Tergitol (environ 27 %)

Page 1 de 5
Version : 2
Date : 17/11/2013

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification du produit

Nom du produit : Tergitol 4 à 27 %

1.2. Utilisation du produit : réactif de laboratoire

1.3. Identification du fabricant

Nom : Indicia Production

Adresse : ZA Les Alleux 22100 Dinan

Téléphone : 02.96.87.66.88

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir chapitre 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi Irritant R41-38

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir chapitre 16.

2.2. Conteneur d'étiquette

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau

Informations additionnelles sur les dangers : aucun(e)

2.3. Autres dangers - aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom usuel : Tergitol 4 à 27 %

Composition : Tergitol 4

No.-CAS : 127087-87-0

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir chapitre 16

Constituants contribuant aux dangers : Néant

Impuretés présentant un danger : Néant

Fiche de Données de Sécurité

Indicia Production

ZA Les Alleux

22100 Dinan

Code ST4046 / ST4083
Produit Tergitol (environ 27 %)

Page 2 de 5
Version : 2
Date : 17/11/2013

Ce produit ne contient pas, à la connaissance du fabricant, de substances dangereuses dans des quantités justifiant leur inscription dans la présente section, en accord avec la réglementation de l'Union Européenne

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS EN URGENCE

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau (au moins 10 minutes) en gardant les paupières bien ouvertes. Consulter un médecin en cas de douleur persistante.

Contact avec la peau : Laver la peau à l'eau et au savon.

Inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin..

Ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : non combustible, tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.

Moyens d'extinction à éviter : aucun.

Risques particuliers : néant.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir chapitre 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber avec un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections : Pour l'élimination, voir chapitre 13.

7. PRECAUTIONS DE MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à une température comprise entre 15 et 25°C, à pression atmosphérique, à l'abri de l'humidité, de la lumière et de la chaleur dans son emballage. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utiliser dans un environnement de laboratoire.

Fiche de Données de Sécurité

Indicia Production

ZA Les Alleux

22100 Dinan

Code ST4046 / ST4083
Produit Tergitol (environ 27 %)

Page 3 de 5
Version : 2
Date : 17/11/2013

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles de l'exposition :

Protection respiratoire : Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection de la peau : Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Aspect :

Etat physique : liquide épais.

Couleur : incolore

Odeur : sans.

pH : donnée non disponible

9.2 Températures caractéristiques :

Point de congélation : donnée non disponible

Point initial d'ébullition : donnée non disponible

Vitesse d'évaporation : Non applicable

Volatilité : Non applicable

Caractéristiques d'inflammabilité

Point d'éclair : 109 °C - coupelle fermée - ASTM D 93

Caractéristiques d'explosivité : Non considéré comme risque d'explosivité.

Densité de vapeur (air = 1) : Non applicable

Pression de vapeur (mm Hg) : Non applicable

Gravité spécifique (H₂O = 1) : Non applicable

Viscosité : donnée non disponible

Solubilité dans l'eau : totale

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : produit stable à température et pression normales.

Conditions à éviter : néant.

Matières incompatibles : pas de réaction dangereuse connue avec les produits usuels.

Fiche de Données de Sécurité

Indicia Production

ZA Les Alleux

22100 Dinan

Code ST4046 / ST4083
Produit Tergitol (environ 27 %)

Page 4 de 5
Version : 2
Date : 17/11/2013

Produits de décomposition dangereux : néant.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 2.500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : irritation légère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

exposition unique : donnée non disponible

exposition répétée : donnée non disponible

Danger par aspiration : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aquatique: pas d'autres informations importantes disponibles

Persistance et dégradabilité : pas d'autres informations importantes disponibles

Potentiel de bioaccumulation : pas d'autres informations importantes disponibles

Mobilité dans le sol : pas d'autres informations importantes disponibles

Autres indications écologiques : néant

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

Autres effets néfastes : pas d'autres informations importantes disponibles

Observation écologique : si le produit est employé conformément à son utilisation de laboratoire, les problèmes écologiques ne sont pas à craindre.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Remarque : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit ne présente pas de risque quelque soit le moyen de transport.

Fiche de Données de Sécurité

Indicia Production

ZA Les Alleux

22100 Dinan

Code ST4046 / ST4083
Produit Tergitol (environ 27 %)

Page 5 de 5
Version : 2
Date : 17/11/2013

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification CE : ce produit n'est pas inclus dans l'index des substances dangereuse avec le numéro EC correspondant.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES INFORMATIONS

Type d'utilisation recommandée : Réactif de laboratoire, milieu de culture bactériologique.

Phrases importantes

Eye Dam. Lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R38 Irritant pour la peau

Xi Irritant

Abréviations

ADR Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

DOT US Department Of Transportation

CAS Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

EINECS European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

EUNCS European list of notified Chemical Substances

GHS Globally Harmonized System of classification and labeling of chemicals

IATA International Air Transport Association

ICAO International Civil Aviation Organization

IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50 Lethal Concentration, 50 percent

LD50 Lethal Dose, 50 percent

RID Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer

Avis aux utilisateurs : Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.
